

## COMITE SYNDICAL

Réunion du 30 juin 2025

---

### **2025-24- Nouveaux tarifs au 1<sup>er</sup> juillet 2025 – budget annexe**

---

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué le 18 juin 2025, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

**Nombre de délégué(s) syndicaux en exercice : 19 titulaires et 15 suppléants**

ÉTAIENT PRÉSENTS (10) :

Mme Corinne POTHIER.

M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Manuel GUIBERT, M. Éric HERVOUET, M. Patrice PAGEAUD, M. Guy PLISSONNEAU, M. Thierry RICARDEAU, M. Yann THOMAS, M. Patrick VILLALON.

POUVOIRS (4) :

M. Sébastien VERDON donne pouvoir à M. Éric HERVOUET

M. Rémi PASCRAU donne pouvoir à M. Yann THOMAS

Mme Denise RENAUD donne pouvoir à M. Jean-Luc GAUTRON

M. Alain CAREIL donne pouvoir à M. Guy PLISSONNEAU

**Votants : 14**

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (14):

Mme Cécile BARREAU, Mme Isabelle MOINET, Mme Nadia RABREAU, Mme Denise RENAUD.

M. Guillaume ARNAUD, M. Alain CAREIL, M. Dominique DURAND, M. Franck GAUTHIER, M.

Judicaël LAMY, M. Rémi PASCRAU, M. Jean-François PEROUCHEAU, M. Xavier SARRY, M. Yannick

SOULARD, M. Sébastien VERDON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Yann THOMAS.

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Madame JOLIVET-CHARBONNEAU A., Directrice Générale d'e-Collectivités,

Monsieur LE RAY O., Responsable du pôle ressources et relation adhérents d'e-Collectivités.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

## 2025-24-Nouveaux tarifs au 1<sup>er</sup> juillet 2025 – budget annexe

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre des activités du syndicat e-Collectivités un certain nombre de prestations peuvent donner lieu à une facturation. Il convient de fixer les tarifs de ces prestations en modifiant la délibération 2024- 32 fixant le tarif des prestations du syndicat prise lors du Comité syndical du 09 décembre 2024, applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Il est proposé, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, d'actualiser ces tarifs en y intégrant, le cas échéant, des frais de déplacement pour les interventions réalisées à la demande expresse d'une collectivité dans ses propres locaux (formation, sensibilisation, etc.), dès lors que la prestation concernée est proposée par défaut à distance par e-Collectivités. Ces frais seront facturés uniquement lorsqu'un déplacement est expressément sollicité par l'adhérent pour une intervention sur site, notamment dans les zones éloignées du siège du syndicat.

NATURE DE LA PRESTATION	TARIF
<p>➤ <b>Numérique responsable</b></p> <p>Sensibilisation au numérique responsable</p> <p>Accompagnement à la mise en place d'un plan d'actions numérique responsable</p> <p>Atelier fresque du numérique</p>	<p>250 € HT par intervention</p> <p>500 € HT par accompagnement</p> <p>500 € HT par atelier</p>
<p>➤ <b>Solution de gestion de la relation usager</b></p> <p>Commune &lt; 3500 habitants</p> <p>Commune &gt;= 3500 habitants et &lt; 10000 habitants</p> <p>Commune &gt;= 10000 habitants et EPCI</p> <p>Autre établissement public local</p>	<p>500 € HT / an</p> <p>1000 € HT / an</p> <p>1500 € HT / an</p> <p>500 € HT / an</p>
<p>➤ <b>Certificat électronique</b></p> <p>La prestation comprend la gestion de la demande, la fourniture du certificat électronique et du support matériel pour une durée de 3 ans</p> <p>Livraison certificat électronique par un livreur certifié</p>	<p>200 € HT par certificat</p> <p>76 € HT par certificat</p>
<p>➤ <b>Formation</b></p> <p>Formation réalisée à la Maison des Communes</p> <p>Session d'une ½ journée</p> <p>Session d'une journée</p>	<p>60 € HT par personne</p> <p>120 € HT par personne</p>

<p>➤ <b>Prestation de services</b> Prestation intellectuelle à distance sous forme de paramétrage, de transfert de compétences, de développement, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de conseil et autre prestation intellectuelle nécessitant une expertise technique ou fonctionnelle.</p> <p>Prestation intellectuelle sur site adhérent sous forme de paramétrage, de transfert de compétences, de développement, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de conseil et autre prestation intellectuelle nécessitant une expertise technique ou fonctionnelle.</p>	<p>500 € HT la journée</p> <p>570 € HT la journée</p>	
<p>➤ <b>Frais de déplacement</b> Frais de déplacement pour des prestations de services, formations, livraisons de certificats, réalisées dans les locaux de l'adhérent ou autre site à sa convenance à la demande de l'adhérent et éloignées de plus de 140 Km (aller/retour) du siège du syndicat de la Roche-sur Yon (*) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Frais kilométriques (dont carburant, péages, parking)</li> <li>➤ Hébergement (dont petit-déjeuner) y compris la veille de la formation le cas échéant</li> <li>➤ Restauration</li> </ul> <p>(*) La distance est calculée avec l'outil « Via Michelin » (option "trajet le plus court") entre la commune du siège du syndicat et la commune du lieu de stage.</p>	<p>0.35 € HT/km 90 € HT/nuit 18 € HT/repas</p>	
<p>➤ <b>Prestation DPO mutualisé</b> Prestation intellectuelle de délégué à la protection des données mutualisé à distance.</p> <p>Prestation intellectuelle de délégué à la protection des données mutualisé sur site adhérent.</p> <p>Forfait annuel essentiel DPO mutualisé (mise à disposition logiciel Madis, assistance, bilan annuel)</p>	<p>600 € HT la journée</p> <p>670 € HT la journée</p> <p>300 € HT / an</p>	
<p>➤ <b>Stockage GED</b> La prestation comprend la fourniture de stockage GED supplémentaire à l'offre de base pour permettre aux collectivités adhérentes d'étendre leur capacité de stockage. Cette prestation prend en compte l'installation, la mise à disposition, la haute disponibilité, la supervision et la sauvegarde de l'espace de stockage alloué.</p> <p>Tranche de 100 Go de stockage supplémentaire</p> <p>Tranche de 1 To de stockage supplémentaire</p>	<p>120 € HT / an</p> <p>1000 € HT / an</p>	
<p>➤ <b>Site internet</b> Maintenance annuelle, hébergement, support (commune inférieure à 1000 habitants)</p> <p>Maintenance annuelle, hébergement, support (commune supérieure à 1000 habitants)</p>	<p>240 € HT / an</p> <p>350 € HT / an</p>	

➤ **Coffre-fort numérique RH**

Dépôt d'un bulletin de paie dans coffre-fort RH	0,43 € HT
Dépôt d'un document RH dans coffre-fort RH	0,35 € HT
Signature d'un document dans coffre-fort RH	0,40 € HT
Prestation à distance à la journée	828 € HT
Prestation à distance à la ½ journée	496,80 € HT
Formation à distance admin Desk RH	496,80 € HT
Formation à distance gestionnaire Desk RH	496,80 € HT
Réalisation d'un masque	200 € HT
Reprise d'historique de paie par fichier	15 € HT
Reprise d'historique de paie par bulletin	0,20 € HT

➤ **Environnement numérique de travail**

Forfait e-primis par élève et par an

2,10 € HT

➤ **Frais de pilotage, de coordination, de gestion**

Pour assurer les frais dus au pilotage, à la coordination et la gestion de centrales d'achats, de groupements de commandes, de projets mutualisés, une majoration de 4% sera appliquée sur le montant HT des prestations commandées.

4%

➤ **Cybersécurité**

Pack cyber – solutions techniques	150 € HT / an
Pack cyber – déploiement / analyse de risques < 3500 habitants	450 € HT
Pack cyber – déploiement / analyse de risques < 10000 habitants	900 € HT
Licence antispam VadeCloud par adresse mail	10 € HT / an
Licence antispam VadeCloud O365 par adresse mail	15 € HT / an
Licence EDR / SOC Harfanglab par PC/serveur	30 € HT / an
Licence sensibilisation phishing Avant de cliquer	45 € HT / an
Licence sensibilisation phishing Gophish (jusqu'à la 50 <sup>ième</sup> licence)	20 € HT / an
Licence sensibilisation phishing Gophish (51 <sup>ième</sup> à 100 <sup>ième</sup> licence)	15 € HT / an
Licence sensibilisation phishing Gophish (101 <sup>ième</sup> à 200 <sup>ième</sup> licence)	10 € HT / an
Licence sensibilisation phishing Gophish (à partir de la 200 <sup>ième</sup> licence)	5 € HT / an
Client VPN par PC	10 € HT / an
Sauvegarde externalisée 100 Go	49 € HT / an
Licence gestionnaire de mot de passe UpSignOn par utilisateur	7 € HT / an

➤ Logiciels métiers Berger-Levrault en Saas

<b>Abonnement gamme Enfance</b>	
Gestion de l'enfance (commune < 5000 habitants)	232 € HT / mois
Gestion de l'enfance (commune > 5000 habitants)	498 € HT / mois
Module Restauration scolaire < 5000 habitants	93 € HT / mois
Module APS/ALSH < 5000 habitants	74 € HT / mois
Module Pièces jointes < 5000 habitants	7 € HT / mois
Module Portail citoyen famille < 5000 habitants	59 € HT / mois
Module SMS BL Enfance < 5000 habitants	9 € HT / mois
Module Restauration scolaire >5000 habitants	183 € HT / mois
Module APS/ALSH >5000 habitants	148 € HT / mois
Module Pièces jointes > 5000 habitants	14 € HT / mois
Module Décisionnel >5000 habitants	31 € HT / mois
Module Portail citoyen famille >5000 habitants	116 € HT / mois
Module SMS BL Enfance > 5000 habitants	10 € HT / mois
Module Crèche	80 € HT / mois
Portail Citoyen crèche	16 € HT / mois
<b>Abonnement gamme Emagnus</b>	
Gestion financière (commune < 2000 habitants)	79 € HT / mois
Gestion financière (commune > 2000 et < 5000 habitants)	133 € HT / mois
Gestion financière (commune > 5000 habitants)	205 € HT / mois
Gestion financière - Module gestion des habilitations (commune < 2000 habitants)	14 € HT / mois
Gestion financière - Module gestion des habilitations (commune > 2000 et < 5000 habitants)	26 € HT / mois
Gestion financière - Module gestion des habilitations (commune > 5000 et < 10000 habitants)	41,50 € HT / mois
Gestion financière - Module Déconcentration du budget (commune > 2000 et < 5000 habitants)	26 € HT / mois
Gestion financière - Module Déconcentration du budget (commune > 5000 et < 10000 habitants)	41,50 € HT / mois
Gestion ressources humaines (commune < 2000 habitants)	91 € HT / mois
Gestion ressources humaines (commune > 2000 et < 5000 habitants)	120 € HT / mois
Gestion ressources humaines (commune > 5000 habitants et EPCI)	189 € HT / mois
Gestion de la population (état-civil, élection) (commune < 2000 habitants)	58 € HT / mois
Gestion de la population (état-civil, élection, cimetière) (commune < 2000 habitants)	85 € HT / mois
Module cimetière (commune < 2000 habitants)	28 € HT / mois
Gestion de la population (état-civil, élection, cimetière) (commune > 2000 et < 5000 habitants)	140 € HT / mois
Gestion de la population (état-civil, élection, cimetière) (commune > 5000 habitants)	221 € HT / mois
Gestion de la facturation (commune > 2000 et < 5000 habitants)	30 € HT / mois
Gestion de la facturation (commune > 5000 habitants et EPCI)	46 € HT / mois
Gestion de la population - Option e.élections PREMIUM (commune < 2000 habitants)	45 € HT / an

Gestion de la population - Option e.élections PREMIUM (commune > 2000 et < 5000 habitants)	54 € HT / an
Gestion de la population - Option e.élections PREMIUM (commune > 5000 habitants)	62 € HT / an
Module graphique Cimetière (commune < 2000 habitants)	31 € HT / mois
Module graphique Cimetière (commune > 2000 et < 5000 habitants)	64 € HT / mois
Module graphique Cimetière (commune > 5000 habitants)	122 € HT / mois
E.gf evolution Prospective SIMCO - BUS BL (commune < 2000 habitants)	9,30 € HT / mois
E.gf evolution Prospective SIMCO - BUS BL (commune > 2000 et < 5000 habitants)	16,50 € HT / mois
E.gf evolution Prospective SIMCO - BUS BL (commune > 5000 et < 10000 habitants)	36 € HT / mois
Connecteur Web services (commune < 2000 habitants)	25,70 € HT / mois
Connecteur Web services (commune > 2000 et < 5000 habitants)	41,10 € HT / mois
Connecteur Web services (commune > 5000 et < 10000 habitants)	61,60 € HT / mois
<b>Hébergement</b>	
Hébergement e.magnus - Tarif pour un utilisateur	34 € HT / mois
<b>Prestations éditeur</b>	
<b>Enfance - Collectivités &lt; 5000 Habitants</b>	
Paramétrage solution Enfance - collectivité < 5000 habitants	1022,35 € HT
Paramétrage portail citoyen famille - collectivité < 5000 habitants	569,25 € HT
Paramétrage Module SMS BL Enfance - collectivité < 5000 habitants	276 € HT
Récupération des données	287,50 € HT
Mise en service API Particulier < 5000 habitants	287,50 € HT
Mise en service API France Connect < 5000 habitants	431,25 € HT
<b>Enfance - Collectivités &gt; 5000 Habitants</b>	
Audit sur site - collectivité > 5000 habitants	1 265 € HT / jour
Paramétrage solution enfance – collectivité > 5000 habitants	1 338,60 € HT
Paramétrage Portail citoyen famille - collectivité > 5000 habitants	683,10 € HT
Paramétrage Module SMS BL Enfance - collectivité > 5000 habitants	276 € HT
Paramétrage module Décisionnel – collectivité > 5000 habitants	345 € HT
Récupération des données	287,50 € HT
Mise en service API Particulier > 5000 habitants	287,50 € HT
Mise en service API France Connect > 5000 habitants	431,25 € HT
<b>Enfance - Autres prestations / matériel</b>	
Tablette tactile 8"	258,75 € HT
Tablette tactile 10"	373,75 € HT
Paramétrage crèche	345 € HT
Formation crèche par éditeur – collectivité < 5000 habitants	1023,50 € HT / jour
Formation crèche par éditeur – collectivité > 5000 habitants	1 150 € HT / jour
Pack 1000 SMS	103,50 € HT
Pack 5000 SMS	506 € HT
Pack 10000 SMS	989 € HT
Pack 50000 SMS	4772,50 € HT
<b>Mise en œuvre connecteur</b>	

Mise en œuvre connecteur (TDT, parapheur)	527 € HT
Mise en œuvre connecteur parapheur interne (Visa GF)	317,40 € HT
Mise en service connecteur BL Connect Données sociales - E.Magnus Paie (- 30 agents)	110,03 € HT
Mise en service connecteur BL Connect Données sociales - E.Magnus Paie (31 à 100 agents)	142,83 € HT
Assistance mise en œuvre Bl.connect prospective- SIMCO (commune < 2000 habitants)	1127 € HT
Assistance mise en œuvre Bl.connect prospective- SIMCO (commune > 2000 et < 5000 habitants)	1253,50 € HT
Assistance mise en œuvre Bl.connect prospective- SIMCO (commune > 5000 et < 10000 habitants)	1368,50 € HT
Assistance mise en œuvre Connecteur Web services (commune < 2000 habitants) - e.magnus GF évolution	1127 € HT
Assistance mise en œuvre Connecteur Web services (commune > 2000 et < 5000 habitants) - e.magnus GF évolution	1253,50 € HT
Assistance mise en œuvre Connecteur Web services (commune > 5000 et < 10000 habitants) - e.magnus GF évolution	1368,50 € HT
<b>Prestations génériques</b>	
Installation logiciel on-premise	1110,90 € HT / jour
Installation logiciel à distance	1058 € HT / jour
Audit sur site	1216,70 € HT / jour
Audit à distance	1110,90 € HT / jour
Paramétrage /Assistance sur site	1110,90 € HT / jour
Paramétrage /Assistance à distance	1005,10 € HT / jour
Formation sur site	1265 € HT / jour
Conduite de projet	1437,50 € HT / jour
Ouverture de compte E.Magnus SaaS pour collectivité de - de 2000 habitants (inclus paramétrage 5 utilisateurs max et import de 4 bases produits max)	317,40 € HT
Ouverture de compte E.Magnus SaaS pour collectivité de - de 5000 habitants (inclus paramétrage 5 utilisateurs max et import de 4 bases produits max)	529 € HT
Ouverture de compte E.Magnus SaaS pour collectivité de + de 5000 habitants (inclus paramétrage 5 utilisateurs max et import de 4 bases produits max)	1 058 € HT
Paramétrage e.magnus cloud – de 6 à 10 utilisateurs	317,40 € HT
Paramétrage e.magnus cloud – de 11 à 15 utilisateurs	634,80 € HT
Paramétrage e.magnus cloud – de 16 à 20 utilisateurs	952,20 € HT
Paramétrage e.magnus cloud – de 21 à 25 utilisateurs	1269,60 € HT
Paramétrage e.magnus cloud – de 26 à 30 utilisateurs	1587 € HT
Paramétrage e.magnus cloud – plus de 30 utilisateurs	1904,40 € HT
Import base métiers – de 5 à 10 bases	264,50 € HT
Import base métiers – de 11 à 15 bases	529 € HT
Import base métiers – de 16 à 20 bases	793,50 € HT
Import base métiers – de 21 à 25 bases	1058 € HT
Import base métiers – de 26 à 30 bases	1322,50 € HT
Import base métiers – de 31 à 35 bases	1587 € HT
Import base métiers – plus de 36 bases	1851,50 € HT
<b>Récupération des données gamme emagnus</b>	

Récupération données financières vers emagnus compta evolution < 2000 habitants	793,50 € HT
Récupération données financières vers emagnus compta evolution 2000 à 5000 habitants	1385,98 € HT
Récupération données financières vers emagnus compta evolution > 5000 habitants	2274,70 € HT
Forfait prise en charge récupération données dette	190,44 € HT
Données Dette	1,59 € HT / enregistrement
Récupération des agents à partir d'un fichier DSN par base de données 2000 à 5000 habitants	529 € HT
Récupération des agents à partir d'un fichier DSN par base de données > 5000 habitants	1058 € HT
Récupération des données administratives funéraires (selon format fichier pivot) 2000 à 5000 habitants	740,60 € HT
Récupération des données administratives funéraires (selon format fichier pivot) > 5000 habitants	1269,60 € HT
Récupération des abonnés (selon format fichier TPV) 2000 à 5000 habitants	380,88 € HT
Récupération des abonnés (selon format fichier TPV) > 5000 habitants	645,38 € HT
<b>Conversion des données gamme e.magnus</b>	
Migration de bases de données e.magnus - Oracle vers SQL 2019	317,40 € HT
Migration de bases de données e.magnus - SQL express 2005/2008/2016 vers SQL2019	317,40 € HT
<b>Fusion/scission de base e.magnus</b>	
Fusion/scission e.magnus (par métier) < 2000 habitants	126,96 € HT
Fusion/scission e.magnus (par métier) 2000 à 5000 habitants	190,44 € HT
Fusion/scission e.magnus (par métier) > 5000 habitants	253,92 € HT
<b>Prestations spécifiques</b>	
Paramétrage préalable à la migration vers un parapheur multi usages < 3000 hab	370,30 € HT
Paramétrage préalable à la migration vers un parapheur multi usages < 10000 hab	529 € HT
Paramétrage préalable à la migration vers un parapheur multi usages > 10000 hab	793,50 € HT
Prestation de modification du paramétrage d'un compte BLES existant (Gamme e.magnus) < 3000 hab	370,30 € HT
Prestation de modification du paramétrage d'un compte BLES existant (Gamme e.magnus) < 10000 hab	529 € HT
Prestation de modification du paramétrage d'un compte BLES existant (Gamme e.magnus) > 10000 hab	793,50 € HT

Il est noté que pour les devis déjà signés par les adhérents qui concernent des prestations ponctuelles réalisées avant le 1er mars 2025, les tarifs facturés seront les tarifs figurant sur le devis, donc des tarifs 2024. Pour les prestations annuelles (abonnement, site internet, etc.) les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la facturation, à savoir ceux votés lors présent Comité syndical.

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'adopter les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025,
- Autorise le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

**ADOPTÉ à l'unanimité des voix exprimées :**

Date du vote : 30/06/2025

Votants : 14

Voix totales : 14

Voix exprimées : 10

Non Votés : 4

1 – Pour : 10 Voix

2 – Contre : 0 Voix

3 – Abstention : 0 Voix

4 - Ne prend pas part au vote : 0 Voix

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,  
Les jours, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,  
La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Transmis au Représentant de l'Etat .

# Rapport des délibérations

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : M. Yann THOMAS (1<sup>er</sup> Vice-Président)

Comité syndical – 30/06/2025

## 2025-24 Nouveaux tarifs au 1er juillet 2025 – budget annexe

Unanimité

Date du vote : **30/06/2025**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **14**

Voix totales : **14**

Voix Exprimées : **10**

Non votés : **4**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	10 Voix	100,0%
(COLLEGE DES COMMUNES) Charrier Jean-Philippe		1 voix
(COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX) Gautron Jean-Luc		1 voix
(COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX) Guibert Manuel		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) Hervouet Éric		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) Pothier Corinne		1 voix
(COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX) Renaud Denise par procuration à Gautron Jean-Luc		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) Richardeau Thierry		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) Thomas Yann		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) Verdon Sébastien par procuration à Hervouet Éric		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) Villalon Patrick		1 voix
Non votants	4 Voix	
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) Plissonneau Guy		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) Careil Alain par procuration à Plissonneau Guy		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) Rémi Pascreau par procuration à Thomas Yann		1 voix
(COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX) Pageaud Patrice		1 voix